

partie de notre revenu des allocations sociales, des versements de sécurité sociale et des dépenses de défense. Toutefois, pareille dépendance ne pouvait se poursuivre indéfiniment et, dès que nous sommes entrés en fonction, nous avons compris ces problèmes et tâché de les résoudre. Nous avons mis sur pied des programmes qui n'étaient pas un simple geste, mais dont les avantages se feraient sentir pendant une longue période de temps.

J'ai déjà dit que nous avions, en premier lieu, institué les versements d'appoint. A l'aide de ces fonds supplémentaires, le gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse a établi des caisses industrielles pour favoriser les nouvelles entreprises. Notre programme des routes d'accès aux ressources a encouragé les provinces à aménager de nouvelles grandes routes, ce qui a permis de livrer beaucoup plus rapidement notre poisson sur les marchés des États-Unis. Ce programme a également attiré de nouveaux touristes et la saison touristique a donné, l'année dernière, en Nouvelle-Écosse, des résultats beaucoup plus considérables que jamais. Nous avons donc eu besoin d'un plus grand nombre d'hôtels et de motels, qui surgissent dans toute la province. Je défie tout député ici présent de le réfuter.

Nous avons encouragé la construction de nouvelles écoles techniques. A l'opposé des libéraux qui n'ont jamais pensé aux conséquences de l'automatisation pour notre jeunesse, nous avons compris qu'elle ne pouvait plus rester sans aucune formation et nous avons fait tous les efforts possibles pour fournir aux jeunes la possibilité de suivre des cours techniques afin qu'ils puissent faire un apport à l'industrie. Nous avons aidé à la production et à la distribution d'énergie. En fait, nous avons, pour la première fois dans l'histoire de la Nouvelle-Écosse, vendu, l'année dernière, de l'énergie aux États-Unis qui en manquaient. Pour la transmettre, on a eu recours au réseau interprovincial, en passant par le Nouveau-Brunswick. La production nette d'électricité des provinces atlantiques, au cours des sept premiers mois de 1962, a été de 3,267 millions de kilowatts-heure, ce qui représente une augmentation de 9.6 p. 100 en comparaison de l'année précédente. Les quatre provinces Maritimes ont participé à cet accroissement.

Nous avons fourni de l'aide aux habitants des provinces Maritimes dans le domaine de l'habitation, sous les auspices de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Certains députés diront que ce n'était pas seulement destiné aux provinces atlantiques, mais justement si nous sommes ici aujourd'hui, c'est que le gouvernement actuel n'est pas

un gouvernement régional. Il reconnaît les besoins de tous les Canadiens.

M. MacInnis: Et vous êtes seul.

M. Crouse: Non, je ne suis pas seul. J'entends le député de Cap-Breton-Sud (M. MacInnis) déclarer que je suis seul. Au contraire, je suis en excellente compagnie.

Une voix: C'est lui qui est seul.

M. Crouse: Je pense en effet qu'il est seul. Ce programme d'aide à l'industrie de la construction domiciliaire a été fructueux et on peut en constater les effets salutaires dans toutes les régions des provinces atlantiques. En réalité, dans la région, le nombre des mises en chantier, au cours des six derniers mois, dépasse de 15.6 p. 100 le chiffre de l'an dernier.

L'une des initiatives les plus remarquables que nous ayons adoptées en vue de l'expansion économique des provinces de l'Atlantique, c'est sans contredit le programme de subventions aux pêcheurs pour la construction de nouveaux chalutiers. A l'heure actuelle, on est en train de construire une imposante flotte de chalutiers de 100 pieds ou plus pour la pêche aux poissons de fond et aux pétoncles. On estime que cette flotte créera plus de 1,000 nouveaux emplois, sur terre et sur mer, au cours des deux prochaines années, et qu'elle assurera aussi un volume constant de travail aux chantiers de construction maritime et aux chantiers de radoub de la province.

Les commandes des pêcheurs tiendront bon nombre des chantiers qui construisent des bâtiments en bois—il y en a plus de 40—occupés pendant toute une année ou même davantage. Au cours des sept premiers mois de 1962, on a approuvé, en Nouvelle-Écosse, des prêts pour la construction de 15 nouveaux chalutiers de 86 pieds et plus, et de 84 petits bâtiments de pêche. Ce programme a considérablement stimulé toutes les industries connexes. Ainsi, les chevalements et les écoutilles de palangre, dont se servent les grands chalutiers et qu'on avait l'habitude d'importer de Chelsea, au Massachusetts, et d'autres ports des États-Unis, sont aujourd'hui fabriqués à Lunenburg et à Liverpool par des compagnies comme la *Lunenburg Foundry and Engineering Company Limited*, l'*Atlantic Bridge Company Limited*, et l'usine de la *Steel and Engine Products*, à Liverpool. C'est une innovation. On y fabrique aussi les râtaux pour la pêche aux pétoncles. A mon avis, l'Office pourra étudier, entre autres choses, la possibilité de fabriquer un plus grand nombre d'agrès utilisés par ces grands chalutiers et dragueurs qu'on est